

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2218

6 septembre 2012

SOMMAIRE

A86 LG S.à r.l.	106418	Intellectual Capital Partner S.à r.l.	106452
CAE Management Luxembourg	106439	Interactive Data Luxembourg Holding S.à r.l.	106452
Cerigo Développement S.à r.l.	106432	Interactive Data Luxembourg Management S.à r.l.	106453
ETMF II C S.à r.l.	106426	Inter Conseil Services Plus S.A.	106461
Euripides S.A.	106426	International Shipowners Reinsurance Company S.A.	106461
Euro-Deal International S.A.	106426	Investec GLL Deutschland 1	106453
Europe Tours s. à r.l.	106427	Investment Light II S.à r.l.	106454
Europe Tours s. à r.l.	106431	Investment Light I S.à r.l.	106453
Europe Tours s. à r.l.	106437	IQ-markets Holding S.à r.l.	106461
F24 Development S.A.	106427	Ireco Trading and Production S.A.	106453
Favières Holding	106437	ISIDE S.A., société de gestion de patrimoine familial (SPF)	106462
FDS Group S.A.	106437	J & A Associés S.à r.l.	106462
Fiduciaire des P.M.E.	106439	Jafra S.A.	106462
Financière Cajas S.à r.l.	106438	Jalinon Investments S.à r.l.	106463
Financière C S.A.	106438	JER Baywatch S.à r.l.	106463
Finavias S.à r.l.	106438	JER Bishopsgate S.à r.l.	106463
Fininfra Participation S.à r.l.	106438	Johan Terblanche S.à r.l.	106451
First Data International Luxembourg V S.à r.l.	106454	Jomi Invest SA	106464
Fleet Uno S.à r.l.	106431	JP Commercial VII S.à r.l.	106464
Garage Pepin sàrl	106448	Kahena	106438
Goedert Immobilière S.à r.l.	106448	KAILUA S.A., société de gestion de patrimoine familial (SPF)	106462
Golden Flax Sàrl	106431	KPI Retail Property 5 S.à r.l.	106463
Graficom	106449	LANO Café-Restaurant-Pizzeria S.à r.l.	106464
Hamilton Lane Private Equity Feeder Fund S.C.A. SICAV-SIF	106450	L&L Luxembourg Sàrl	106451
Hamilton & Meyers S.A.	106450	Luna Holding S. à r.l.	106464
Hansteen Leipzig S.à r.l.	106449	Pendragon Fund SICAV SIF S.C.A.	106450
Hansteen Philipp-Reis-Strasse S.à r.l.	106449	Relic S.A.	106426
Hawthorn Participation S.A.	106450	Sabre AS (Luxembourg) S.à r.l.	106427
HayFin Ruby Luxembourg S.à r.l.	106449	Trio Trans S.A.	106439
Heraclite S.A.	106452	Twelve White Oak S.à r.l.	106427
Heritage Centra Investors S.à r.l.	106450		
H.L. Heavy Load S.A.	106449		
Hole In 1 S.A.	106452		
IHC S.à r.l.	106461		
Ikarus S.à r.l.	106454		

A86 LG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 170.642.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twentieth day of July.
Before us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

1) BAZIN HOLDINGS LIMITED, a company incorporated and organized under the laws of Guernsey, registered with the Guernsey Registry under number 55317, having its registered office at PO Box 108, Nerine House, St Georges Place, St. Peter Port, Guernsey, GY1 3ES,

(hereinafter individually referred to as "BAZIN")

2) SYNCTEC S.p.r.l., a Belgian limited liability company (société privée à responsabilité limitée), registered with the Belgian Trade and Company Register under number 838 301 714 and having its registered office at 28, Rue Marianne, Uccle, B-1180 Brussels, Belgium

(hereinafter individually referred to as "SYNCTEC")

all here represented by Mister Erwin VANDE CRUYS, private employee, residing professionally at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of two proxies given under private seal dated 5th July, 2012.

The said proxies signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Art. 1. Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name "A86 LG S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

2. Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager (as defined below), or in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined below) is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.4 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law;

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

5. Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twenty-five thousand Euro (EUR 25,000.-) represented by ten thousand (10,000) shares having a par value of two Euro and fifty cents (EUR 2.50) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

6. Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III. - Management

8. Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers").

8.2 The managers need not to be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the general meeting of Shareholder(s).

9. Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

10. Art. 10. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the single signature of any manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

11. Art. 11. Delegation and Agent of the sole manager or of the board of managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Art. 12. Meeting of the board of managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV. - General meeting of shareholders

13. Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

Chapter V. - Business year

14. Art. 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Art. 15. Distribution right of shares.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by

carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law

17. Art. 17. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2012.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

1) BAZIN	5.385 Shares
2) SYNCTEC	4.615 Shares
Total:	10,000 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twenty-five thousand Euro (EUR 25,000) corresponding to a share capital of twenty-five thousand Euro (EUR 25,000) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person/companies, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as sole manager of the Company for an undetermined period:

- Mr Christophe Gammal, with address at 35, rue des Merisiers, L-8253 Mamer, Grand Duchy of Luxembourg, born on 9 August 1967 in Uccle, Belgium.

2) The Company shall have its registered office at 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt juillet

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

1. BAZIN HOLDINGS LIMITED, une société constituée et existant sous les lois de Guernesey, ayant son siège social au PO Box 108, Nerine House, St Georges Place, St. Peter Port, Guernsey, GY1 3ES, immatriculée au Guernsey Registry sous le numéro 55317,

(ci-après dénommée "BAZIN")

2. SYNCTEC S.p.r.l., une société privée à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois commerciales de Belgique, enregistrée sous le numéro 838 301 714, ayant son siège social au 28, Rue Marianne, Uccle, B-1180 Brussels, Belgique

(ci-après dénommée "SYNCTEC")

Les comparantes ci-dessus sont représentées par Monsieur Erwin VANDE CRUYS, employé privé, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, en vertu de deux procurations données sous seing privé en date du 5 juillet 2012.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

STATUTS

Titre I^{er} . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Art. 1^{er} . Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «A86 LG S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

2. Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique (tel que défini ci-dessous) ou le Conseil de Gérance (tel que défini ci-dessous) est autorisé à transférer le siège de la Société dans la ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2 La Société peut faire des investissements immobiliers, soit directement ou à travers des participations directes ou indirectes dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avares par tous moyens.

3.4 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées») ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes,

pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré décrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci,

4. Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

5. Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à vingt-cinq mille Euro (EUR 25.000,-) représenté par dix mille (10.000) parts sociales ayant une valeur nominale de deux Euros et cinquante cents (EUR 2,50) chacune (les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

6. Art. 6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Art. 7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II. - Gérance

8. Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'assemblée générale des Associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'assemblée générale des Associé(s).

9. Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

10. Art. 10. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de tout gérant de catégorie A et de tout gérant de catégorie B, ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

11. Art. 11. Délégation et Agent du gérant unique et du conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance déterminera les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Art. 12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une

lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés.

12.8 Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

13. Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

Titre V. - Exercice social

14. Art. 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

15. Art. 15. Droit de distribution des parts.

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution et Liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi applicable

17. Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2012.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

1) BAZIN	5.385 Parts sociales
2) SYNCTEC	4.615 Parts sociales
Total:	10.000 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de vingt-cinq mille Euro (EUR 25.000) correspondant à un capital de vingt-cinq mille Euro (EUR 25.000) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents Euros (EUR 1.200.-).

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, les comparantes précitées, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, ont pris les résolutions suivantes:

1- Est nommé Gérant Unique de la Société pour une période indéterminée:

- Mr Christophe Gammal, avec adresse au 35, rue des Merisiers, L-8253 Mamer, Grand-Duché de Luxembourg, né le 9 août 1967 à Uccle, Belgique.

2- Le siège social de la Société est établi à 41, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Vande Cruys et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 30 juillet 2012. LAC/2012/36147. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2012.

Référence de publication: 2012100648/428.

(120138496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2012.

Relic S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 125.435.

Par résolutions prises en date du 31 mai 2012, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Lorna Mackie, Administrateur de catégorie B, avec adresse professionnelle au 10, Rue C.M. Spoo, L-2546 Luxembourg
- Michael Chidiac, Administrateur de la catégorie A, avec adresse professionnelle au 22, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
- Godfrey Abel, Administrateur de la catégorie A, Président, avec adresse professionnelle au 30, Rue de Crecy, L-1364 Luxembourg
- Richard James, Administrateur de la catégorie B, avec adresse professionnelle au 57, Berkeley Square, bâtiment Lansdowne House, W1J 6ER Londres, Royaume-Uni

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2017 et qui se tiendra en 2018.

2. Suite à une fusion par absorption, le mandat de commissaire aux comptes de KPMG AUDIT prend fin. En conséquence, le commissaire aux comptes est KPMG Luxembourg, avec siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, son mandat début avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2012 et qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 juillet 2012.

Référence de publication: 2012101791/24.

(120139084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

ETMF II C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 13.000,00.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 78.988.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ETMF II C S.à r.l.

Référence de publication: 2012101528/10.

(120139071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Euripides S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 103.044.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012101530/10.

(120139181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Euro-Deal International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 74.053.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012101531/9.

(120139021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Europe Tours s. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9709 Clervaux, 19, route de Marnach.
R.C.S. Luxembourg B 108.319.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012101532/10.

(120139476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

F24 Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 97.542.

Extrait de la Résolution prise par les Associés le 19 juin 2012

Il a été décidé d'accepter:

- La démission de Monsieur Philippe Stanko en tant qu'administrateur de la société en date du 28 juin 2012;
- La nomination de Madame Fantine Jeannon, né le 8 novembre 1986 à Nancy, France, ayant son adresse professionnelle au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg en tant qu'administrateur de la société avec effet au 28 juin 2012 et pour une nouvelle période jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 6 août 2012.

Pour F24 Development S.A.

Référence de publication: 2012101562/15.

(120138749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

**Sabre AS (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Twelve White Oak S.à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 170.188.

In the year two thousand twelve, on the twenty-fifth day of July.

Before Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the partners of "Twelve White Oak S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée" (the "Company"), having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 170188, incorporated by deed acted on the 21st day of June 2012, in process of publication.

The meeting is presided by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette

The chairman appointed as secretary Mrs Sophie HENRYON, private employee, residing professionally in Esch/Alzette

The meeting elected as scrutineer Mrs Claudia ROUCKERT, private employee, residing professionally in Esch/Alzette

The chairman requested the notary to act:

I.- The partner represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, 12,500 (twelve thousand and five hundred) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partner has been beforehand informed.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. - To change the registered name of the Company, to be changed into "Sabre AS (Luxembourg) S.a r.l.";
2. - To amend the corporate object of the Company;
3. - To recompose the issued share capital of the Company by changing the currency of the Company's share capital from Euro to United States Dollars and to convert the issued share capital into United States Dollars;
4. - To amend the articles 2, 3 and 8 of the Company's articles of association in order to reflect the above resolutions to be taken.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution:

The meeting decides to change the registered name of the Company, from "Twelve White Oak S.à r.l." into "Sabre AS (Luxembourg) S.à r.l.".

Second resolution:

The meeting decides to change the corporate object of the Company as follow:

The Company's purpose is:

(1) To take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises;

(2) To acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licenses and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit;

(3) Generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same;

(4) To enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions;

(5) To grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company which belong to the same group of companies than the Company (the "Affiliates") any assistance, loans, advances or guarantees (in the latter case, even in favour of a third-party lender of the Affiliates);

(6) To borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed;

(7) To purchase or otherwise acquire or obtain or take a licence and hold, use, develop, protect, sell, license, sublicense or otherwise dispose of, or deal with patents, patents rights, licenses, "brevets d'invention", copyrights, designs, trademarks, secret processes, know-how, protections, concessions and inventions and any interest therein, establish relations with suppliers and publishers and provide support services and licenses to the Affiliates; and

(8) Generally to do all such other things as may appear to the Company to be incidental or conducive to the attainment of the above objects or any of them.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Third resolution:

The meeting decides to recompose the issued share capital of the Company by changing the currency of the Company's share capital from Euro to United States Dollars and to convert the issued share capital into United States Dollar at the exchange rate published by Bloomberg as at 24 July 2012 being one Euro (EUR 1,-) for one point two zero nine seven United States Dollars (USD 1.2097) so that the share capital amounts to fifteen thousand one hundred and twenty-one United States Dollars and twenty-five cents (USD 15,121.25), to amend the nominal value per share to one United States Dollar cents (USD 0.01) and reclassify the 12,500 (twelve thousand and five hundred) shares of a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each into one million five hundred and twelve thousand one hundred and twenty five (1,512,125) shares of a nominal value of one United States Dollar cents (USD 0.01) each.

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend Article 2, 3 and 8 of the Company's articles of association to read as follows:

" **Art. 2.** The Company's name is "Sabre AS (Luxembourg) S.à r.l.".

" **Art. 3.** The Company's purpose is:

(1) To take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises;

(2) To acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licenses and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit;

(3) Generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same;

(4) To enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions;

(5) To grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company which belong to the same group of companies than the Company (the "Affiliates") any assistance, loans, advances or guarantees (in the latter case, even in favour of a third-party lender of the Affiliates);

(6) To borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed;

(7) To purchase or otherwise acquire or obtain or take a licence and hold, use, develop, protect, sell, license, sublicense or otherwise dispose of, or deal with patents, patents rights, licenses, "brevets d'invention", copyrights, designs, trade-

marks, secret processes, know-how, protections, concessions and inventions and any interest therein, establish relations with suppliers and publishers and provide support services and licenses to the Affiliates; and

(8) Generally to do all such other things as may appear to the Company to be incidental or conducive to the attainment of the above objects or any of them.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose."

" **Art. 8.** The Company's capital is set at fifteen thousand one hundred and twenty-one United States Dollars and twenty-five cents (USD 15,121.25), represented by one million five hundred and twelve thousand one hundred and twenty-five (1,512,125) shares of one United States Dollar cent (USD 0.01) each."

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la version en langue française:

L'an deux mille douze, le vingt-cinq juillet.

Pardevant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé de la société à responsabilité limitée "Twelve White Oak S.à r.l.", ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 170188, constituée suivant acte reçu le 21 juin 2012, en cours de publication.

L'assemblée est présidée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette

Le président désigne comme secrétaire Madame Sophie HENRYON, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Claudia ROUCKERT, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signée par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 12,500 (douze mille cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé a été préalablement informé.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

- 1.- Modification de la dénomination de la société, à changer en "Sabre AS (Luxembourg) S.à r.l.";
- 2.- Modification de l'objet de la société;
- 3.- Recomposition du capital social émis de la Société en changeant la devise du capital social de la Société, ainsi que la devise de la comptabilité de la Société, de l'euro au dollar des Etats-Unis et conversion du capital social émis en dollars des Etats-Unis;
- 4.- Modification subséquente des articles 2, 3 et 8 des statuts de la Société afin de refléter les décisions telles que prises aux points ci-dessus.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société, de "Twelve White Oak S.à r.l." en "Sabre AS (Luxembourg) S.à r.l.".

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de changer l'objet social de la société comme suit:

L'objet de la Société est:

(1) De prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères

(2) D'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié

(3) Plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie d'actions ou de titres de toute société les acquérant

(4) De prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres

(5) D'octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société (les «Sociétés Affiliées») a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties

(6) D'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée

(7) D'acheter, acquérir, obtenir ou prendre une licence; détenir, utiliser, développer, protéger, vendre, accorder des licences ou sous-licences ou vendre ou s'occuper de brevets, droits de brevet, licences, brevets d'invention, copyrights, conception, marques, secret de processus, savoir-faire, protection, concessions et invention et tout intérêt ci-inclus; établir des relations avec les fournisseurs et les éditeurs et fournir des services de support et des licences aux Sociétés Affiliées

(8) De mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités pré-décrites aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Troisième résolution:

L'assemblée décide de recomposer le capital social émis de la Société en changeant la devise du capital social de la Société, ainsi que la devise de la comptabilité de la Société, de l'euro au dollar des Etats-Unis et de convertir le capital social émis en dollar des Etats-Unis au taux de change publié par Bloomberg le 24 juillet 2012, étant d'un euro (1 EUR) pour un virgule deux zéro neuf sept dollars des Etats-Unis (1.2097 USD) de sorte que le capital social soit d'un montant de quinze mille cent vingt et un dollars des Etats-Unis et vingt-cinq cents (15,121.25 USD), de modifier la valeur nominale par part sociale à un centime de dollar des Etats-Unis (0,01 USD) et de reclasser les 12,500 (douze mille cinq cent) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune en un million cinq cent douze mille cent vingt-cinq (1,512,125) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de dollar des Etats-Unis (0,01 USD) chacune.

Quatrième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier les articles 2, 3 et 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** La dénomination de la société sera "Sabre AS (Luxembourg) S.à r.l."

" **Art. 3.** L'objet de la Société est:

(1) De prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères

(2) D'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié

(3) Plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie d'actions ou de titres de toute société les acquérant

(4) De prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres

(5) D'octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société (les «Sociétés Affiliées») a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties

(6) D'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée

(7) D'acheter, acquérir, obtenir ou prendre une licence; détenir, utiliser, développer, protéger, vendre, accorder des licences ou sous-licences ou vendre ou s'occuper de brevets, droits de brevet, licences, brevets d'invention, copyrights, conception, marques, secret de processus, savoir-faire, protection, concessions et invention et tout intérêt ci-inclus; établir des relations avec les fournisseurs et les éditeurs et fournir des services de support et des licences aux Sociétés Affiliées

(8) De mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités pré-décrites aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.»

" **Art. 8.** Le capital social est fixé à quinze mille cent vingt et un dollars des Etats-Unis et vingt-cinq cents (15.121,25 USD), représenté par un million cinq cent douze mille cent vingt-cinq (1.512.125) parts sociales d'un dollar des Etats-Unis (1 USD) chacune. "

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Esch/Alzette, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: Conde, Henryon, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 02 août 2012. Relation: EAC/2012/10351. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2012101211/209.

(120138154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2012.

Fleet Uno S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 43.790.689,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 151.452.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 22 juin 2012, les associés ont décidé de nommer Tomasz Kwicien, avec adresse professionnelle au 39, Sienna, Warsaw Tower Building, 00-121 Warsaw, Pologne au mandat de Gérant A, avec effet au 1^{er} juillet 2012 et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2012.

Référence de publication: 2012101546/13.

(120139086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Golden Flax Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 167.115.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Associé unique en date du 19 juillet 2012:

- Acceptation de la démission, avec effet au 30 juin 2012, de Madame Claire Alamichel, gérant B de la société.
- Nomination, avec effet au 1^{er} juillet 2012, de Monsieur Barry Black, employé privé, né le 29 décembre 1966 à Dublin (Irlande), résidant professionnellement au 19, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, nouveau gérant B de la société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Mandataire

Référence de publication: 2012101569/15.

(120139110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Europe Tours s. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9709 Clervaux, 19, route de Marnach.

R.C.S. Luxembourg B 108.319.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012101533/10.

(120139477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Cerigo Développement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.909.079,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 144.017.

In the year two thousand and eleven, the third day of August, before Me Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Cerigo Développement S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 144.017 (the Company). The Company has been incorporated on October 29, 2008 pursuant to a deed of Mr Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 234, dated February 3, 2009. The articles of association have been modified for the last time pursuant to a deed of Mr Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated February 12, 2009, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 826, dated April 17, 2009.

There appeared:

1) The Bregal Fund III L.P., a company incorporated under the laws of Jersey whose registered address is Windward House, La Route de la Liberation, St Helier, Jersey, JE2 3BQ,

here represented by Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of a power of attorney;

2) Bregal Capital General Partners III Jersey Limited, a company registered in Jersey with registered number 84647 having its registered office at 2nd Floor, Windward House, La Route de la Liberation, St Helier, Jersey JE2 3BQ

here represented by Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of a power of attorney;

3) Hamsard 3226 Limited a company incorporated under the laws of England and Wales whose registered address is Nuffield House, 41 to 46 Piccadilly, London W1J 0DS with registered number 7359754,

here represented by Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of a power of attorney;

which proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The shareholders have requested the undersigned notary to record the following:

I. That the shareholders hold all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices.

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 5,915,417 (five million nine hundred fifteen thousand four hundred and seventeen euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 995,000 (nine hundred ninety-five thousand euro) represented by (i) 12,501 ordinary shares of class A (the A Shares), (ii) 12,500 ordinary shares of class B (the B Shares), (iii) 12,501 ordinary shares of class C (the C Shares), (iv) 12,500 ordinary shares of class D (the D Shares), (v) 12,500 ordinary shares of class E (the E Shares), (vi) 12,500 ordinary shares of class F (the F Shares), (vii) 12,500 ordinary shares of class G (the G Shares), (viii) 12,500 ordinary shares of class H (the H Shares), (ix) 12,500 ordinary shares of class I (the I Shares), and (x) 882,498 ordinary shares of class J (the J Shares having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each to EUR 6,910,417 (six million nine hundred ten thousand four hundred and seventeen euro), by way of the issue of 5,915,417 (five million nine hundred fifteen thousand four hundred and seventeen) new J Shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each.

3. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 2. above.

4. Approval of the redemption of 669 A Shares and 669 C Shares held by the Company (the Redeemed Shares), having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each;

5. Subsequent amendment of article 5.1. of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 2. and the redemption of shares adopted under item 4;

6. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff and any employee of MAS Luxembourg S.a r.l to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company and to the cancellation of Redeemed Shares.

7. Miscellaneous

III. that the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the partners represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of EUR 5,915,417 (five million nine hundred fifteen thousand four hundred and seventeen euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 995,000 (nine hundred ninety-five thousand euro) represented by (i) 12,501 ordinary shares of class A (the A Shares), (ii) 12,500 ordinary shares of class B (the B Shares), (iii) 12,501 ordinary shares of class C (the C Shares), (iv) 12,500 ordinary shares of class D (the D Shares), (v) 12,500 ordinary shares of class E (the E Shares), (vi) 12,500 ordinary shares of class F (the F Shares), (vii) 12,500 ordinary shares of class G (the G Shares), (viii) 12,500 ordinary shares of class H (the H Shares), (ix) 12,500 ordinary shares of class I (the I Shares), and (x) 882,498 ordinary shares of class J (the J Shares having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each to EUR 6,910,417 (six million nine hundred ten thousand four hundred and seventeen euro), by way of the issue of 5,915,417 (five million nine hundred fifteen thousand four hundred and seventeen) new J Shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each.

Third resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon (i) The Bregal Fund III L.P., prenamed, and represented as stated above, declares to subscribe for the 5,911,128 (five million nine hundred eleven thousand one hundred and twenty-eight) new J Shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, representing the increase of the share capital of the Company in the amount of EUR 5,911,128 (five million nine hundred eleven thousand one hundred and twenty-eight euro) and it fully pays it up by a contribution in kind consisting of a claim in an amount of EUR 5,911,128 (five million nine hundred eleven thousand one hundred and twenty-eight euro) and (ii) Hamsard 3226 Limited, prenamed, and represented as stated above, declares to subscribe for the 4,289 (four thousand two hundred and eighty-nine) new J Shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, representing the increase of the share capital of the Company in the amount of EUR 4,289 (four thousand two hundred and eighty-nine euro) and it fully pays it up by a contribution in kind consisting of a claim in an amount of EUR 4,289 (four thousand two hundred and eighty-nine) that Hamsard 3226 Limited has against the Company.

The contribution in kind, in an aggregate amount of EUR 5,915,417 (five million nine hundred fifteen thousand four hundred and seventeen euro) (the Claim) is fully allocated to the nominal share capital account of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Claim to the Company is evidenced by, inter alia, a balance sheet of the Company as at August 3, 2011 and signed for approval by a manager of the Company, and a certificate dated August 3, 2011 issued by Stewart Kam-Cheong manager of the Company stating that:

"1. the attached balance sheet as at August 3, 2011 shows the receivable in an amount of EUR 5,915,417 (five million nine hundred fifteen thousand four hundred and seventeen euro) is immediately due and payable by the Company to The Bregal Fund III L.P. and Hamsard 3226 Limited.

2. based on generally accepted accountancy principles the worth of the Claim contributed to the Company per the attached balance sheet is of EUR 5,915,417 (five million nine hundred fifteen thousand four hundred and seventeen euro) and since the balance sheet date no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;

3. the Claim contributed to the Company is freely transferable by The Bregal Fund III L.P. and Hamsard 3226 Limited to the Company and it is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value; and

4. all formalities to transfer the legal ownership of the Claim contributed to the Company have been or will be accomplished."

A copy of the above documents, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

Fourth resolution

The Meeting resolves to approve the redemption of redemption of 669 A Shares and 669 C Shares held by the Company (the Redeemed Shares), having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each (the Share Redemption).

The Meeting acknowledges that the Share Redemption does not have the effect of reducing the net assets below the aggregate of the subscribed capital and the non distributable reserves of the Company.

Fifth resolution

The Meeting resolves to cancel hereby the Redeemed Shares. Subsequently, the subscribed capital is reduced by an amount of EUR 1,338 (one thousand three hundred and thirty eight euro) and is brought from its present amount of EUR 6,910,417 (six million nine hundred ten thousand four hundred and seventeen euro) to EUR 6,909,079 (six million nine hundred nine thousand seven hundred and ninety nine euro) represented by (i) 11,832 ordinary shares of class A (the A Shares), (ii) 12,500 ordinary shares of class B (the B Shares), (iii) 11,832 ordinary shares of class C (the C Shares), (iv) 12,500 ordinary shares of class D (the D Shares), (v) 12,500 ordinary shares of class E (the E Shares), (vi) 12,500 ordinary shares of class F (the F Shares), (vii) 12,500 ordinary shares of class G (the G Shares), (viii) 12,500 ordinary shares of class H (the H Shares), (ix) 12,500 ordinary shares of class I (the I Shares), and (x) 6,797,915 ordinary shares of class J (the J Shares having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each.

Sixth resolution

The Meeting resolves to amend article 5.1. of the Articles in order to reflect the above resolutions so that it reads henceforth as follows:

" **5.1.** The Company's share capital is set at EUR 6,909,079 (six million nine hundred nine thousand seven hundred and ninety nine euro) represented by:

- (i) 11,832 ordinary shares of class A (the A Shares),
- (ii) 12,500 ordinary shares of class B (the B Shares),
- (iii) 11,832 ordinary shares of class C (the C Shares),
- (iv) 12,500 ordinary shares of class D (the D Shares),
- (v) 12,500 ordinary shares of class E (the E Shares),
- (vi) 12,500 ordinary shares of class F (the F Shares),
- (vii) 12,500 ordinary shares of class G (the G Shares),
- (viii) 12,500 ordinary shares of class H (the H Shares),
- (ix) 12,500 ordinary shares of class I (the I Shares), and
- (x) 6,797,915 ordinary shares of class J (the J Shares).

The A Shares, the B Shares, the C Shares, the D Shares, the E Shares, the F Shares, the G shares, the H shares, the I shares and the J Shares are collectively referred to as the Shares and individually a Share.

All the Shares are in registered form, with a nominal value of EUR 1 (one euro) each, subscribed and fully paid-up."

Seventh resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff and any employee of MAS Luxembourg S.a r.l to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately four thousand euro (€ 4,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Esch/Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, trois août, par-devant Me Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Cerigo Développement S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144.017 (la Société). La Société a été constituée le 29 octobre 2008 par acte de Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 234 du 3 février 2009. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 février 2009 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 826 du 17 avril 2009.

Ont comparu:

1) The Bregal Fund III L.P., ayant son siège social au Windward House, La Route de la Liberation, St Helier, Jersey, JE2 3BQ,

représentée par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration,

2) Bregal Capital General Partners III Jersey Limited, ayant son siège social au 2nd Floor, Windward House, La Route de la Liberation, St Helier, Jersey JE2 3BQ, enregistrée sous le numéro 84647,

représentée par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration,

3) Hamsard 3226 Limited, une société constituée selon le droit d'Angleterre et du Pays de Galles ayant son siège social au Nuffield House, 41 to 46 Piccadilly, London W1J 0DS, enregistrée sous le numéro 7359754,

représentée par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration,

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par les parties comparantes, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement

Les associés ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que les associés détiennent toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux convocations d'usage;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 5.915.417 (cinq millions neuf cent quinze mille quatre cent dix-sept euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 995.000 (neuf cent quatre-vingt quinze mille euros) représenté par (i) 12.501 parts sociales ordinaires de classe A (les Parts Sociales A), (ii) 12.500 parts sociales ordinaires de classe B (les Parts Sociales B), (iii) 12.501 parts sociales ordinaires de classe C (les Parts Sociales C), (iv) 12.500 parts sociales ordinaires de classe D (les Parts Sociales D), (v) 12.500 parts sociales ordinaires de classe E (les Parts Sociales E), (vi) 12.500 parts sociales ordinaires de classe F (les Parts Sociales F), (vii) 12.500 parts sociales ordinaires de classe G (les Parts Sociales G), (viii) 12.500 parts sociales ordinaires de classe H (les Parts Sociales H), (ix) 12.500 parts sociales ordinaires de classe I (les Parts Sociales I), (x) 882.498 parts sociales ordinaires de classe J (les Parts Sociales J) ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune à EUR 6.910.417 (six millions neuf cent dix mille quatre cent dix-sept euros) par l'émission de 5.915.417 (cinq millions neuf cent quinze mille quatre cent dix-sept) nouvelles Parts Sociales J de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune.

3. Souscription à et paiement de l'augmentation de capital mentionnée sous le point 2. ci-dessus.

4. Approbation du remboursement de 669 Parts Sociales A et 669 Parts Sociales C détenues par la Société (les Parts Remboursées) ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune;

5. Modification subséquente de l'article 5.1. des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation de capital spécifiée au point 2 et le remboursement des parts sociales spécifié au point 4.

6. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Loyens Loeff et à tout employé de Mas Luxembourg S.à r.l de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société;

7. Divers.

III. que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'entière du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les associés représentés se considérant dûment convoqués et déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué en avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter et augmente par les présentes le capital social de la Société d'un montant de EUR 5.915.417 (cinq millions neuf cent quinze mille quatre cent dix-sept euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 995.000 (neuf cent quatre-vingt quinze mille euros) représenté par (i) 12.501 parts sociales ordinaires de classe A (les Parts Sociales A), (ii) 12.500 parts sociales ordinaires de classe B (les Parts Sociales B), (iii) 12.501 parts sociales ordinaires de classe C (les Parts Sociales C), (iv) 12.500 parts sociales ordinaires de classe D (les Parts Sociales D), (v) 12.500 parts sociales ordinaires de classe E (les Parts Sociales E), (vi) 12.500 parts sociales ordinaires de classe F (les Parts Sociales F), (vii) 12.500 parts sociales ordinaires de classe G (les Parts Sociales G), (viii) 12.500 parts sociales ordinaires de classe H (les Parts Sociales H), (ix) 12.500 parts sociales ordinaires de classe I (les Parts Sociales I), (x) 882.498 parts sociales ordinaires de classe J (les Parts Sociales J) ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune à EUR 6.910.417 (six millions neuf cent dix mille quatre cent dix-sept euros) par l'émission de 5.915.417 (cinq millions neuf cent quinze mille quatre cent dix-sept) nouvelles Parts Sociales J de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et le paiement de l'augmentation de capital:

Souscription - Paiement

The Bregal Fund III L.P., prénommé, et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 5.911.128 (cinq millions neuf cent onze mille cent vingt-huit) nouvelles Parts Sociales J et les payer par un apport en nature consistant en une créance d'un montant de EUR 5.911.128 (cinq millions neuf cent onze mille cent vingt-huit euros) que The Bregal Fund III L.P. a contre la Société et Hamsard 3226 Limited, prénommé, et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 4.289 (quatre mille deux cent quatre-vingt-neuf) nouvelles Parts Sociales J et les payer par un apport en nature consistant en une créance d'un montant de EUR 4.289 (quatre mille deux cent quatre-vingt-neuf euros) que Hamsard 3226 Limited a contre la Société.

L'apport en nature, d'un montant total de EUR 5.915.417 (cinq millions neuf cent quinze mille quatre cent dix-sept euros) (la Créance) sera affecté au compte capital social de la Société.

La valeur de l'apport en nature de la Créance à la Société est documenté par, entre autres, un bilan de l'Associé Unique daté du 3 août 2011 et signé pour approbation par un gérant de la Société et par un certificat en date du 3 août 2011 émis par Stewart Kam-Cheong, gérant de la Société qui expose:

«1. le bilan ci-joint à la date du 3 août 2011 fait état d'une créance d'un montant de EUR 5.915.417 (cinq millions neuf cent quinze mille quatre cent dix-sept euros) sont immédiatement dues et à payer par la Société à The Bregal Fund III L.P. et Hamsard 3226 Limited;

2. sur base de principes comptables généralement acceptés, la valeur de la Créance apportée à la Société d'après le bilan annexé est évaluée au moins à EUR 5.915.417 (cinq millions neuf cent quinze mille quatre cent dix-sept euros) et depuis la date du bilan aucune modification matérielle n'a eu lieu qui aurait déprécié l'apport effectué à la Société;

3. la Créance apportée à la Société sont librement cessibles par The Bregal Fund III L.P. et Hamsard 3226 Limited et n'est soumise à aucune restriction ou ne sont grevés d'aucun gage ou lien limitant leur cession ou réduisant leur valeur;

4. toutes les formalités de cession pour le transfert de la propriété juridique de la Créance apportée à la Société ont été ou seront accomplies par la gérance de l'Associé Unique.»

Une copie des documents mentionnés ci-dessus, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'approuver le remboursement de 669 Parts Sociales A et 669 Parts Sociales C détenues par la Société (les Parts Remboursées) ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune (le Remboursement des Parts).

L'Assemblée reconnaît que le Remboursement des Parts n'a pas pour effet de réduire les actifs nets en deçà du total du capital souscrit et des réserves non distribuables de la Société.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'annuler les Parts Remboursées. En conséquence, le capital souscrit est réduit d'un montant de EUR 1.338 (mille trois cent trente-huit euros) et est porté de son montant actuel de EUR 6.910.417 (six millions neuf cent dix mille quatre cent dix-sept euros) à EUR 6.909.079 (six millions neuf cent neuf mille quatre soixante dix-neuf euros) (i) 11.832 parts sociales ordinaires de classe A (les Parts Sociales A), (ii) 12.500 parts sociales ordinaires de classe B (les Parts Sociales B), (iii) 11.832 parts sociales ordinaires de classe C (les Parts Sociales C), (iv) 12.500 parts sociales ordinaires de classe D (les Parts Sociales D), (v) 12.500 parts sociales ordinaires de classe E (les Parts Sociales E), (vi) 12.500 parts sociales ordinaires de classe F (les Parts Sociales F), (vii) 12.500 parts sociales ordinaires de classe G (les Parts Sociales G), (viii) 12.500 parts sociales ordinaires de classe H (les Parts Sociales H), (ix) 12.500 parts sociales ordinaires de classe I (les Parts Sociales I), (x) 6.797.915 parts sociales ordinaires de classe J (les Parts Sociales J) ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune.

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1. des Statuts afin de refléter la résolution ci-dessus de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à EUR 6.909.079 (six millions neuf cent neuf mille quatre soixante dix-neuf euros), représenté par

- (i) 11.832 parts sociales ordinaires de classe A (les Parts Sociales A),
- (ii) 12.500 parts sociales ordinaires de classe B (les Parts Sociales B),
- (iii) 11.832 parts sociales ordinaires de classe C (les Parts Sociales C),
- (iv) 12.500 parts sociales ordinaires de classe D (les Parts Sociales D),
- (v) 12.500 parts sociales ordinaires de classe E (les Parts Sociales E),
- (vi) 12.500 parts sociales ordinaires de classe F (les Parts Sociales F),

- (vi) 12.500 parts sociales ordinaires de classe G (les Parts Sociales G),
- (viii) 12.500 parts sociales ordinaires de classe H (les Parts Sociales H),
- (ix) 12.500 parts sociales ordinaires de classe I (les Parts Sociales I),
- (x) 6.797.915 parts sociales ordinaires de classe J (les Parts Sociales J).

Les Parts Sociales A, les Parts Sociales B, les Parts Sociales C, les Parts Sociales D, les Parts Sociales E, les Parts Sociales F, les Parts Sociales G, les Parts Sociales H, les Parts Sociales I et les Parts Sociales J sont désignées collectivement les Parts Sociales et individuellement une Part Sociale.

Toutes les Parts Sociales sont nominatives, d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Septième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé quel qu'il soit de Loyens & Loeff et à tout employé de Mas Luxembourg S.à r.l afin de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à quatre mille euros (€ 4.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête des mêmes parties, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Esch/Alezette.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05 août 2011. Relation: EAC/2011/10761. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITON CONFORME.

Référence de publication: 2012100718/305.

(120138713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2012.

FDS Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 72.425.

Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012101550/9.

(120139062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Europe Tours s. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9709 Clervaux, 19, route de Marnach.

R.C.S. Luxembourg B 108.319.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012101534/10.

(120139478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Favières Holding, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 140.863.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Favières Holding
United International Management S.A.
Référence de publication: 2012101538/11.
(120139475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Financière C S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 140.370.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012101539/10.
(120139285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Financière Cajas S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 163.231.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012101540/10.
(120139284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Kahena, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 2, place de Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 153.706.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2012.

KAHENA Sarl

Société à responsabilité limitée

Un mandataire

Référence de publication: 2012101657/13.
(120138810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Finavias S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 139.767.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012101541/10.
(120139584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Fininfra Participation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 139.878.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012101542/10.
(120139283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Fiduciaire des P.M.E., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 10.734.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2012101554/10.

(120139530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Trio Trans S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9780 Wintrange, Maison 48.
R.C.S. Luxembourg B 92.217.

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 04 juin 2012

L'assemblée accepte la démission de Mr Copet Frédéric en qualité d'administrateur rue Paul Dubois 93 8-6890 Libin; Mme Kech Jocelyne en qualité d'administrateur chaussée d'Arlon 121 B-6600 Bastogne; Mr Iannuzzi Donato en qualité d'administrateur Lutrebois 125 B-6600 Bastogne

L'assemblée décide de nommer pour un nouveau mandat de prenant effet ce jour pour une durée de 6 ans jusqu'à la prochaine assemblée générale de l'année en cours:

Mme Rosières Christina en qualité d'administrateur

Maison 10a L-9773 Troine-Route

Mme Rosière Lisiane en qualité d'administrateur

Cité am elber 13 L-9639 Boulaide

Mr Rosière Olivier en qualité d'administrateur

Chaussée d'Arlon 121 B-6600 Bastogne

Mr Wolfram Wambsganss en qualité de commissaire

Val des seigneurs 5 B-1150 Bruxelles

Chacun étant présent acceptent le mandat

Pour copie conforme

Signature

Référence de publication: 2012101889/24.

(120139059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

CAE Management Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 151.323.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-ninth day of June,
Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg,

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of CAE Management Luxembourg, a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 12 Rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of USD 2,653,454, and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg under number B 151.323 (the "Company").

There appeared:

the sole shareholder of the Company, 7320701 Canada Inc., a company duly incorporated and validly existing in accordance with Canada Business Corporation Act, having its address in the Province of Quebec, Canada and registered with the state of Canada under number 7320701;

here represented by Mr. Max MAYER, employee residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialled ne varietur shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The chairman requests the notary to act that the 2,653,454 shares representing the whole share capital of the Company are represented so that

the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the sole shareholder of the Company has been duly informed.

The sole shareholder of the Company through its proxy holder requests the notary to enact that the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Creation of different classes of shares;
2. Increase of the share capital of the Company;
3. Subscription, intervention and payment of the new-shares by way of a contribution in kind by CAE International Holdings Ltd.;
4. Subsequent amendment of articles 6, 10, 19 and 23 of the articles of association of the Company in order to reflect the creation of classes of shares and the increase of the share capital of the Company; and
5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the sole shareholder, the following resolutions were taken:

First resolution

It is resolved to create, in addition to the existing ordinary shares of the Company, three classes of mandatory redeemable preferred shares to each of which a share premium may be attached, entitling their holder(s) to specific financial rights (the "Class A MRPS", "Class B MRPS", and "Class C MRPS", together referred to hereafter as "MRPS"), so that the share capital of the Company be represented by:

- ordinary shares (the "Ordinary Shares"); and
- MRPS;

(the Ordinary Shares together with the MRPS being hereafter referred to as the "Shares").

It is further resolved that the rights to be granted to the MRPS will be as follows:

Regarding the share premium

Any share premium paid on a MRPS shall be booked in a MRPS share premium account specific to the MRPS and such share premium shall remain attached to the MRPS.

Regarding the redemption of the MRPS

MRPS are redeemable shares and MRPS shall be redeemed by the Company:

- at any time following the first anniversary of their issue date, upon its request and at its sole discretion; and
- at the latest on the tenth anniversary of the issue date of the MRPS (the "Maturity Date").

The redemption of the MRPS is subject to the following conditions:

1. The redemption takes place only where the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a decrease of the Company's share capital;
2. Whatever the date of redemption, each holder of redeemed MRPS is entitled to receive a payment in cash or in kind per redeemed MRPS (the "Redemption Price") equal to:
 - i. the nominal value of its redeemed MRPS;
 - ii. plus the share premium attached thereto if any including any portion of the legal reserve that has been allocated out of the share premium attached to the redeemed MRPS;
 - iii. plus all and any accrued but unpaid Preferential Dividend (as defined hereafter) to which the redeemed MRPS is entitled to receive at the time of the redemption.

However, on the Maturity Date, if the sums available for redemption are insufficient for the Company to redeem all the MRPS, the redemption of all the MRPS will not be hindered; such insufficiency only entails the deferment of the payment of the Redemption Price due on the Maturity Date. In this latter case, the Company shall pay to the holders of the redeemed MRPS whatever amount up to the sums available for redemption on the Maturity Date, the remaining part of the Repurchase Price to be paid as and when the Company will have sufficient sums available for this purpose.

As long as the Redemption Price at Maturity has not been paid in full, no dividend shall be paid to the shareholders.

Regarding the profits of the Company

Each year, where a net profit is shown in the annual accounts approved by the shareholders, subject to the allocation of the legal reserve, MRPS will give right to payment of a preferential and cumulative dividend (the "Preferential Dividend") as follows:

- for each Class A MRPS, 5.45% of the nominal value of a Class A MRPS and the share premium attached thereto, if any, whether allocated or not to the legal reserve;
- for each Class B MRPS, 6 month GBP Libor + 5.64% of the nominal value of a Class B MRPS and the share premium attached thereto, if any, whether allocated or not to the legal reserve; and

- for each Class C MRPS, 6 month GBP Libor + 0.89% of the nominal value of a Class C MRPS and the share premium attached thereto, if any, whether allocated or not to the legal reserve;

this Preferential Dividend entitlement is born automatically to the benefit of each MRPS holder, shall be paid pari passu and shall accrue daily on the basis of a 360 day year as from and including the date of acquisition by, transfer to or refinancing by the Company of the underlying receivables held by its subsidiary CAE International Capital Management Hungary Ltd. Shareholders holding MRPS shall not be entitled to any dividends except for the Preferential Dividends.

Holders of Ordinary Shares shall be entitled to receive dividends, out of, and up to the extent of, funds legally available for payment of dividends after the payment of the Preferential Dividends, as allocated by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by resolution of the shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company.

Regarding the voting rights

Each MRPS does entitle its holder to a voting right identical to the voting rights of Ordinary Shares.

Regarding the liquidation proceeds

The MRPS holders are entitled to a preferential right of:

- reimbursement of the contribution in consideration of which the MRPS have been issued; and
- payment of all and any accrued but unpaid dividend they are entitled to as holder of MRPS.

At the time of closing of the liquidation, the assets of the Company will be allocated to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, only to the holders of Ordinary Shares proportionally to the Ordinary Shares they hold.

As a consequence of the foregoing provisions, the MRPS holder has, other than the preferential right mentioned above, no right on the liquidation proceeds.

Second resolution

It is resolved to increase the share capital of the Company by a total amount of USD 300,001.- so as to raise it from its current amount of USD 2,653,454.- to USD 2,953,455.- by the issuance of:

- 100,000 Class A MRPS with a nominal value of USD 1.- each, subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class A MRPS of an amount of USD 46,004,100 to be allocated (i) to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" of the Company, as share premium for an amount of USD 45,994,100 and (ii) to the unavailable accounting balance sheet item "legal reserve" of the Company, as legal reserve for an amount of USD 10,000;

- 100,000 Class B MRPS with a nominal value of USD 1.- each, subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class B MRPS of an amount of USD 10,384,160 to be allocated (i) to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" of the Company, as share premium for an amount of USD 10,374,160 and (ii) to the unavailable accounting balance sheet item "legal reserve" of the Company, as legal reserve for an amount of USD 10,000;

- 100,000 Class C MRPS with a nominal value of USD 1.- each, subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class C MRPS of an amount of USD 11,650,000 to be allocated (i) to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" of the Company, as share premium for an amount of USD 11,640,000 and (ii) to the unavailable accounting balance sheet item "legal reserve" of the Company, as legal reserve for an amount of USD 10,000; and

- 1 ordinary share (the "Ordinary Share") of the Company with a nominal value of USD 1 subject to the payment of a global share premium attached amounting to USD 5,447,142 to be fully allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" of the Company, as share premium.

Third resolution

It is resolved to accept that the above mentioned increase of capital be subscribed by CAE International Holdings Ltd., a company duly incorporated and validly existing under the laws of Canada, having its registered office at 8585 Chemin de la Côte de Liesse, Saint-Laurent, QC H4T 1G6, Canada, by way of a contribution in kind consisting of:

- a receivable of an amount of USD 32,000,000 (the "Receivable"); and
- a quota A it holds in CAE International Capital Management Hungary Ltd, a Hungarian company with registered seat at 9700 Szombathely, Varkonyi utca 15, Hungary and registered with the Company Court of the Tribunal of Szombathely under registration number 18-09-104474 (the "Quota A");

(the Receivable and the Quota A are together hereafter referred to as the "Contributed Assets"), and to approve CAE International Holdings Ltd as additional shareholder of the Company.

Intervention - Subscription - Payment

CAE International Holdings Ltd., through its proxy holder, declared to fully subscribe to the above mentioned increase of capital of USD 300,001.- as follows:

- subscription of 100,000 Class A MRPS with a nominal of USD 1 for an amount of USD 100,000.- and payment of a global share premium exclusively attached to these 100,000 Class A MRPS of an amount of USD 46,004,100 to be allocated (i) to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” of the Company, as share premium for an amount of USD 45,994,100 and (ii) to the unavailable accounting balance sheet item “legal reserve” of the Company, as legal reserve for an amount of USD 10,000;

- subscription of 100,000 Class B MRPS with a nominal of USD 1 for an amount of USD 100,000.- and payment of a global share premium exclusively attached to these 100,000 Class B MRPS of an amount of USD 10,384,160 to be allocated (i) to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” of the Company, as share premium for an amount of USD 10,374,160 and (ii) to the unavailable accounting balance sheet item “legal reserve” of the Company, as legal reserve for an amount of USD 10,000;

- subscription of 100,000 Class C MRPS with a nominal of USD 1 for an amount of USD 100,000.- and payment of a global share premium exclusively attached to these 100,000 Class C MRPS of an amount of USD 11,650,000 to be allocated (i) to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” of the Company, as share premium for an amount of USD 11,640,000 and (ii) to the unavailable accounting balance sheet item “legal reserve” of the Company, as legal reserve for an amount of USD 10,000; and

- subscription of 1 Ordinary Share with a nominal of USD 1 for an amount of USD 1.- and payment of a global share premium attached to this Ordinary Share of an amount of USD 5,447,142 to be fully allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” of the Company, as share premium.

As a result, the above MRPS and the Ordinary Share have been fully paid up by the contribution of the Contributed Assets.

Evaluation

The value of the Contributed Assets is set at USD 73,785,403.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary.

Effective implementation of the contribution

CAE International Holdings Ltd., contributor represented as stated here-above, expressly declares that:

- (i) the Receivable is certain, valid and due;
- (ii) the Quota A is fully paid-up;
- (iii) it is the sole legal owner and holder of all rights, title and interest in and to the Contributed Assets
- (iv) the Contributed Assets are free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights;
- (v) the Contributed Assets are not the object of a dispute or claim;
- (vi) the Contributed Assets are freely transferable with all the rights attached thereto; and
- (vii) all formalities subsequent to contribution of the Contributed Assets required under any applicable law will be carried out in order for the contribution to be valid anywhere and towards any third party.

Fourth resolution

As a result of the foregoing statements and resolutions, the sole shareholder of the Company resolved to amend articles 6, 10, 19 and 23 of the articles of association of the Company as follows:

“ **Art. 6. Capital.** The Company's share capital is set at USD 2,953,455 (two million nine hundred and fifty-three thousand four hundred and fifty-five United States Dollars) divided into the following classes of shares:

- 2,653,455 (two million six hundred fifty-three thousand four hundred fifty-five) ordinary shares (“Ordinary Shares”);
- 100,000 (one hundred thousand) class A mandatory redeemable preferred shares (the “Class A MRPS”);
- 100,000 (one hundred thousand) class B mandatory redeemable preferred shares (the “Class B MRPS”); and
- 100,000 (one hundred thousand) class C mandatory redeemable preferred shares (the “Class C MRPS”);

(the Class A MRPS, Class B MRPS, and Class C MRPS are hereinafter collectively referred to as the “MRPS”);

(the MRPS and the Ordinary Shares are hereinafter collectively referred to as the “Shares” and individually as a “Share”).

All the Shares have a nominal value of USD 1.- (one United States Dollar) each and are fully paid-up.

The share capital may be increased or reduced from time to time by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.”

“ **Art. 10. Redemption of shares.** The Company may redeem its own Ordinary Shares in accordance with the Law and provided that it has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a decrease of the Company's share capital.

MRPS are redeemable shares and MRPS shall be redeemed by the Company:

- at any time following the first anniversary of their issue date, upon its request and at its sole discretion; and
- at the latest on the tenth anniversary of the issue date of the MRPS (the “Maturity Date”).

The redemption of the MRPS is subject to the following conditions:

1. The redemption takes place only where the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a decrease of the Company’s share capital;
2. Whatever the date of redemption, each holder of redeemed MRPS is entitled to receive a payment in cash or in kind per redeemed MRPS (the “Redemption Price”) equal to:
 - i. the nominal value of its redeemed MRPS;
 - ii. plus the share premium attached thereto if any including any portion of the legal reserve that has been allocated out of the share premium attached to the redeemed MRPS;
 - iii. plus all and any accrued but unpaid Preferential Dividend (as defined hereafter) to which the redeemed MRPS is entitled to receive at the time of the redemption.

However, on the Maturity Date, if the sums available for redemption are insufficient for the Company to redeem all the MRPS, the redemption of all the MRPS will not be hindered; such insufficiency only entails the deferment of the payment of the Redemption Price due on the Maturity Date. In this latter case, the Company shall pay to the holders of the redeemed MRPS whatever amount up to the sums available for redemption on the Maturity Date, the remaining part of the Repurchase Price to be paid as and when the Company will have sufficient sums available for this purpose.

As long as the Redemption Price at Maturity has not been paid in full, no dividend shall be paid to the shareholders.

The redemption of any Shares must be carried out by a resolution approved by the shareholders with the same majority as is required for an amendment of the Articles.

The redeemed Shares shall be cancelled and the issued share capital decreased accordingly.”

“ **Art. 19. Profits.** Any credit balance in the profit and loss account after deduction of expenses, costs, amortizations, charges and provisions, as such account is approved by the shareholders, represents the net profit of the Company.

Each year, where a net profit is shown in the annual accounts approved by the shareholders, subject to the allocation of the legal reserve, MRPS will give right to payment of a preferential and cumulative dividend (the “Preferential Dividend”) as follows:

- for each Class A MRPS, 5.45% of the nominal value of a Class A MRPS and the share premium attached thereto, if any, whether allocated or not to the legal reserve;
- for each Class B MRPS, 6 month GBP Libor + 5.64% of the nominal value of a Class B MRPS and the share premium attached thereto, if any, whether allocated or not to the legal reserve;
- for each Class C MRPS, 6 month GBP Libor + 0.89% of the nominal value of a Class C MRPS and the share premium attached thereto, if any, whether allocated or not to the legal reserve;

this Preferential Dividend entitlement is born automatically to the benefit of each MRPS holder, shall be paid *pari passu* and shall accrue daily on the basis of a 360 day year as from and including the date of acquisition by, transfer to or refinancing by the Company of the underlying receivables held by its subsidiary CAE International Capital Management Hungary Ltd. Shareholders holding MRPS shall not be entitled to any dividends except for the Preferential Dividends.

The remaining profits shall be allocated by a resolution approved by the affirmative vote of a shareholder or shareholders holding more than fifty percent of the share capital of the Company, resolving to distribute it proportionally to the holders of Ordinary Shares, to carry it forward, or to transfer it to a distributable reserve.”

“ **Art. 23. Liquidation.** The liquidation of the Company will be carried out by one or more liquidators appointed by the sole shareholder, or, if there is more than one shareholder, at a general meeting of shareholders by a resolution approved by the shareholder or shareholders with the same majority as is required for an amendment to the Articles. The sole shareholder or the resolution (as appropriate) shall also determine the powers and remuneration of the liquidator or liquidators.

The MRPS holders are entitled to a preferential right of:

- reimbursement of the contribution in consideration of which the MRPS have been issued; and
- payment of all and any accrued but unpaid dividend they are entitled to as holder of MRPS.

At the time of closing of the liquidation, the assets of the Company will be allocated to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, only to the holders of Ordinary Shares proportionally to the Ordinary Shares they hold.

As a consequence of the foregoing provisions, the MRPS holder has, other than the preferential right mentioned above, no right on the liquidation proceeds.”

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 6,800.-.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney of the appearing person, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person acting through its attorney, the present deed is worded in English followed by a French translation and that in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-neuvième jour de juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de CAE Management Luxembourg, société à responsabilité, dûment constituée et existant valablement selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 2.653.454 USD et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151323 (la «Société»).

A comparu,

l'associé unique de la Société, 7320701 Canada Inc., une société dûment constituée et existant valablement en vertu du Canada Business Corporation Act, ayant son adresse dans la Province du Québec, Canada, et immatriculée auprès du gouvernement canadien sous le numéro 7320701,

ici représentée par Mr. Max MAYER, employé résidant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec ce dernier.

Le président prie le notaire d'acter que les 2.653.454 parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a été préalablement informé.

L'associé unique représenté par son mandataire prie le notaire d'acter que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Création de différentes classes de parts sociales;
2. Augmentation du capital social de la Société;
3. Souscription, intervention et paiement des nouvelles parts sociales par un apport en nature de CAE International Holdings Ltd.;
4. Modification subséquente des articles 6, 10, 19, et 23 des statuts de la Société en vue de refléter la création de différentes classes de parts sociales et l'augmentation de capital de la Société; et
5. Divers.

Après que l'agenda a été approuvé par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé de créer en sus des parts sociales ordinaires existantes de la Société, trois classes de parts sociales préférentielles à rachat obligatoire auxquelles une prime d'émission peut être attachée, dont les détenteurs jouissent de droits financiers spécifiques (les «MRPS de Classe A», les «MRPS de Classe B» et les «MRPS de Classe C» et ensemble, les «MRPS»), de telle sorte que le capital social de la Société soit composé:

- De parts sociales ordinaires (les «Parts Ordinaires»); et
- de MRPS;

(les Parts Ordinaires et les MRPS étant ci-après ensemble définis comme les «Parts»).

Il est en outre décidé que les droits attachés aux MRPS seront les suivants:

Droit à la prime d'émission

Toute prime d'émission payée en relation avec une MRPS doit être enregistrée dans un compte de prime d'émission des MRPS et une telle prime d'émission sera attachée aux MRPS.

Droit au rachat des MRPS

Les MRPS sont des parts sociales «rachetables» et doivent être rachetées par la Société:

- à tout moment à partir du premier anniversaire de leur date d'émission, à sa demande et à sa seule discrétion; et
- au plus tard à la date du dixième anniversaire de la date d'émission des MRPS (la «Date d'Echéance»).

Le rachat des MRPS est subordonné au respect des conditions suivantes:

1. le rachat n'est possible que si la Société dispose de réserves distribuables suffisantes à cette fin ou si le rachat résulte de la réduction de son capital social;

2. quelque soit la date du rachat, chaque détenteur de MRPS rachetées est en droit de recevoir un paiement en espèces ou en nature par MRPS rachetée (le «Prix de Rachat») égal à:

- i. la valeur nominale de la MRPS rachetée;
- ii. plus la prime d'émission y attachée incluant toute portion de la prime d'émission attachée à la MRPS rachetée qui a été allouée à la réserve légale;
- iii. plus tout Dividende Préférentiel (tel que défini ci-après) couru que la MRPS rachetées est en droit de recevoir à la date du rachat.

Toutefois, à la Date d'Echéance, si les sommes disponibles sont insuffisantes pour que la Société puisse racheter la totalité des MRPS, le rachat de toutes les MRPS ne sera pas entravé; cette insuffisance n'entraînant que le report du paiement du Prix de Rachat dû à la Date d'Echéance. Dans ce dernier cas, la Société devra verser aux détenteurs des MRPS rachetées tout montant jusqu'à concurrence du montant des sommes disponibles pour le rachat à la Date d'Echéance, la partie restante du Prix de Rachat sera versée dès que la Société disposera de sommes disponibles suffisantes à cet effet.

Tant que le Prix de Rachat à l'Echéance n'aura pas été intégralement payé, aucun dividende ne sera payé aux associés.

Droit aux bénéfices de la Société

Chaque année, lorsqu'un bénéfice net apparaît dans les comptes annuels approuvés par les associés après affectation à la réserve légale, les MRPS donnent droit au paiement d'un dividende préférentiel, cumulatif, égal à:

- Pour les MRPS de Classe A, 5,45% de la valeur nominale des MRPS de Classe A et de la prime d'émission y attachée qu'elle soit ou non allouée à la réserve légale;
- Pour les MRPS de Classe B, Libor GBP 6 mois + 5,64% de la valeur nominale des MRPS de Classe B et de la prime d'émission y attachée qu'elle soit ou non allouée à la réserve légale; et
- Pour les MRPS de Classe C, Libor GBP 6 mois + 0,89% de la valeur nominale des MRPS de Classe C et de la prime d'émission y attachée qu'elle soit ou non allouée à la réserve légale;

Ce droit au Dividende Préférentiel naît automatiquement dans le chef de chaque détenteur de MRPS, doit être payé pari passu et s'acquiert jour par jour sur la base d'une année de 360 jours à compter de et incluant la date d'acquisition par, de transfert à ou de refinancement par la Société des créances sous-jacentes détenues par sa filiale CAE International Capital Management Hungary Ltd. Les associés porteurs de MRPS n'ont aucun droit à dividende autre que le Dividende Préférentiel.

Les détenteurs de Parts Ordinaires ont un droit à recevoir des dividendes prélevés sur, et dans la limite, des fonds légalement disponibles après le paiement des Dividendes Préférentiels, tels qu'affectés par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société.

Droit de vote

Chaque MRPS confère à son détenteur un droit de vote identique à celui des détenteurs de Parts Ordinaires.

Droits en cas de liquidation

Les détenteurs de MRPS ont un droit préférentiel au:

- remboursement de l'apport en contrepartie duquel les MRPS ont été émises; et
- paiement de tout dividende échu mais non payé auquel donne droit la MRPS.

Lors de la clôture de liquidation, les avoirs de la Société seront attribués à l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, seulement aux détenteurs de Parts Ordinaires proportionnellement au nombre de Parts Ordinaires qu'ils détiennent.

En conséquence des dispositions qui précèdent, le(s) détenteur(s) de MRPS n'ont aucun droit sur le boni de liquidation autre que le droit préférentiel mentionné ci-dessus.

Deuxième résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 300.001 USD pour le porter de son montant actuel de 2.653.454 USD à 2.953.455 USD par l'émission de:

- 100.000 MRPS de Classe A d'une valeur nominale de 1 USD chacune, moyennant le paiement d'une prime globale d'émission exclusivement attachée aux MRPS de Classe A d'un montant de 46.004.100 USD devant être allouée (i) au poste disponible du bilan «prime d'émission» de la Société en tant que prime d'émission pour un montant de 45.994.100 USD et (ii) à un poste indisponible du bilan «réserve légale» de la Société en tant que réserve légale pour un montant de 10.000 USD;
- 100.000 MRPS de Classe B d'une valeur nominale de 1 USD chacune, moyennant le paiement d'une prime globale d'émission exclusivement attachée aux MRPS de Classe B d'un montant de 10.384.160 USD devant être allouée (i) au poste disponible du bilan «prime d'émission» de la Société en tant que prime d'émission pour un montant de 10.374.160

USD et (ii) à un poste indisponible du bilan «réserve légale» de la Société en tant que réserve légale pour un montant de 10.000 USD;

- 100.000 MRPS de Classe C d'une valeur nominale de 1 USD chacune, moyennant le paiement d'une prime globale d'émission exclusivement attachée aux MRPS de Classe C d'un montant de 11.650.000 USD devant être allouée (i) au poste disponible du bilan «prime d'émission» de la Société en tant que prime d'émission pour un montant de 11.640.000 USD et (ii) à un poste indisponible du bilan «réserve légale» de la Société en tant que réserve légale pour un montant de 10.000 USD; et

- 1 part ordinaire (the «Part Ordinaire») d'une valeur nominale de 1 USD, moyennant le paiement d'une prime globale d'émission exclusivement attachée à cette Part Ordinaire d'un montant de 5.447.142 USD devant être intégralement allouée au poste disponible du bilan «prime d'émission» de la Société en tant que prime d'émission. .

Troisième résolution

Il est décidé d'accepter la souscription à l'augmentation de capital susmentionnée par CAE International Holdings Ltd., une société dûment constituée et existant valablement en vertu des lois du Canada, ayant son adresse au 8585 Chemin de la Côte de Liesse, Saint-Laurent, QC H4T 1G6, Canada, par un apport en nature consistant en:

- une créance d'un montant de 32.000.000 USD (la «Créance»); et

- un quota A qu'il détient dans CAE International Capital Management Hungary Ltd., une société de droit hongrois ayant son siège social au 9700 Szombathely, Varkonyi utca 15, Hongrie et immatriculée auprès du de la Cour du Tribunal de Szombathely sous le numéro 18-09-104474 (le «Quota A»);

(la Créance et le Quota A sont collectivement appelés les "Actifs Apportés"), et accepter CAE International Holdings Ltd. comme nouvel associé de la Société.

Intervention – Souscription – Paiement

CAE International Holdings Ltd., par son mandataire, a déclaré souscrire à l'augmentation de capital susmentionnée d'un montant de 300.001 USD comme suit:

- souscription de 100.000 MRPS de Classe A d'une valeur nominale de 1 USD chacune pour un montant de 100.000 USD et paiement d'une prime globale d'émission attachée exclusivement à ces MRPS de Classe A d'un montant de 46.004.100 USD devant être allouée (i) au poste disponible du bilan «prime d'émission» de la Société en tant que prime d'émission pour un montant de 45.994.100 USD et (ii) à un poste indisponible du bilan «réserve légale» de la Société en tant que réserve légale pour un montant de 10.000 USD;

- souscription de 100.000 MRPS de Classe B d'une valeur nominale de 1 USD chacune pour un montant de 100.000 USD et paiement d'une prime globale d'émission attachée exclusivement à ces MRPS de Classe B d'un montant de 10.384.160 USD devant être allouée (i) au poste disponible du bilan «prime d'émission» de la Société en tant que prime d'émission pour un montant de 10.374.160 USD et (ii) à un poste indisponible du bilan «réserve légale» de la Société en tant que réserve légale pour un montant de 10.000 USD;

- souscription de 100.000 MRPS de Classe C d'une valeur nominale de 1 USD chacune pour un montant de 100.000 USD et paiement d'une prime globale d'émission attachée exclusivement à ces MRPS de Classe C d'un montant de 11.650.000 USD devant être allouée (i) au poste disponible du bilan «prime d'émission» de la Société en tant que prime d'émission pour un montant de 11.640.000 USD et (ii) à un poste indisponible du bilan «réserve légale» de la Société en tant que réserve légale pour un montant de 10.000 USD; et

- souscription d'une Part Ordinaire d'une valeur nominale de 1 USD pour un montant de 1 USD et paiement d'une prime globale d'émission attachée exclusivement à cette Part Ordinaire d'un montant de 5.447.142 USD devant être intégralement allouée au poste disponible du bilan «prime d'émission» de la Société en tant que prime d'émission.

Par conséquent, la totalité des 300.000 MRPS et la Part Ordinaire susmentionnées ont été entièrement libérées par l'apport des Actifs Apportés.

Evaluation

La valeur des Actifs Apportés a été fixée à 73.785.403 USD.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire instrumentant.

Mise en oeuvre effective de l'apport

CAE International Holdings Ltd., apporteur représenté comme indiqué ci-dessus, déclare expressément que:

(i) la Créance est certaine, liquide et exigible;

(ii) le Quota A est entièrement libéré;

(iii) il est le seul détenteur de tous les droits, titres et intérêts des Actifs Apportés;

(iv) les Actifs Apportés sont libres de tout privilège, charge, option, hypothèque, gage ou de tout autre droit de tiers;

(v) les Actifs Apportés ne font l'objet d'aucune contestation ou action en justice;

- (vi) les Actifs Apportés sont librement transférables, avec tous les droits y attachés; et
- (vii) l'ensemble des formalités subséquentes au transfert des Actifs Apportés requises en vertu de loi applicable seront accomplies afin que l'apport soit valable en tout lieu et à l'égard de tout tiers.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'associé unique a décidé de modifier les articles 6, 10, 19 et 23 des statuts de la Société comme suit

« **Art. 6. Capital.** Le capital social est fixé à 2.953.455 USD (deux millions neuf cent cinquante-trois mille et quatre cent cinquante-cinq Dollars Américains) divisé en différentes classes de parts sociales comme suit:

- 2.653.455 (deux million six-cent-cinquante-trois mille quatre-cent-cinquante-cinq) parts sociales ordinaires (les «Parts Ordinaires»);

- 100.000 (cent mille) parts sociales à rachat obligatoire de classe A (les «MRPS de Classe A»);

- 100.000 (cent mille) parts sociales à rachat obligatoire de classe B (les «MRPS de Classe B»); et

- 100.000 (cent mille) parts sociales à rachat obligatoire de classe C (les «MRPS de Classe C»).

(les MRPS de Classe A, les MRPS de Classe B et les MRPS de Classe C sont collectivement dénommés les «MRPS»).

(les MRPS et les Parts Ordinaires sont collectivement dénommées les «Parts» et individuellement la «Part»).

Toutes les parts ont une valeur nominale de 1 USD (un Dollar Américain) chacune et sont entièrement libérées.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par un vote des associés représentant au moins soixante-quinze pourcent (75%) du capital social.»

Art. 10. Rachat des parts. La Société peut racheter ses propres Parts Ordinaires conformément à la Loi et pour autant qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction de son capital social.

Les MRPS sont des parts sociales rachetables et doivent être rachetées par la Société:

- à tout moment à partir du premier anniversaire de leur date d'émission, à sa demande et à sa seule discrétion; et

- au plus tard à la date du dixième anniversaire de la date d'émission des MRPS (la «Date d'Echéance»).

Le rachat des MRPS est subordonné au respect des conditions suivantes:

1. le rachat n'est possible que si la Société dispose de réserves distribuables suffisantes à cette fin ou si le rachat résulte de la réduction de son capital social;

2. quelque soit la date du rachat, chaque détenteur de MRPS rachetées est en droit de recevoir un paiement en espèces ou en nature par MRPS rachetée (le «Prix de Rachat») égal à:

- i. la valeur nominale de la MRPS rachetée;

- ii. plus la prime d'émission y attachée incluant toute portion de la prime d'émission attachée à la MRPS rachetée qui a été allouée à la réserve légale;

- iii. plus tout Dividende Préférentiel (tel que défini ci-après) couru, attaché aux MRPS rachetées et non encore déclaré à la date du rachat.

Toutefois, à la Date d'Echéance, si les sommes disponibles sont insuffisantes pour que la Société puisse racheter la totalité des MRPS, le rachat de toutes les MRPS ne sera pas entravé; cette insuffisance n'entraînant que le report du paiement du Prix de Rachat dû à la Date d'Echéance. Dans ce dernier cas, la Société devra verser aux détenteurs des MRPS rachetées tout montant jusqu'à concurrence du montant des sommes disponibles pour le rachat à la Date d'Echéance, la partie restante du Prix de Rachat sera versée dès que la Société disposera de sommes disponibles suffisantes à cet effet.

Tant que le Prix de Rachat à l'Echéance n'aura pas été intégralement payé, aucun dividende ne sera payé aux associés.

Le rachat de toute Part est décidé par une résolution prise par un vote des associés à la même majorité que celle requise pour la modification des Statuts.

Les Parts rachetées devront être annulées et le capital social réduit en conséquence.»

« **Art. 19. Bénéfice.** Le solde du compte de pertes et profits, après déduction des dépenses, coûts, amortissements, charges et provisions, tel qu'approuvé par tous les associés, représente le bénéfice net de la Société.

Chaque année, lorsqu'un bénéfice net apparaît dans les comptes annuels approuvés par les associés après affectation à la réserve légale, les MRPS donnent droit au paiement d'un dividende préférentiel cumulatif (le «Dividende Préférentiel»), égal à:

- Pour les MRPS de Classe A, 5,45% de la valeur nominale des MRPS de Classe A et la prime d'émission y attachée qu'elle soit ou non allouée à la réserve légale;

- Pour les MRPS de Classe B, Libor GBP 6 mois + 5,64% de la valeur nominale des MRPS de Classe B et la prime d'émission y attachée qu'elle soit ou non allouée à la réserve légale; et

- Pour les MRPS de Classe C, Libor GBP 6 mois + 0,89% de la valeur nominale des MRPS de Classe C et de la prime d'émission y attachée qu'elle soit ou non allouée à la réserve légale.

Ce droit au Dividende Préférentiel naît automatiquement dans le chef de chaque détenteur de MRPS, doit être payé pari passu et s'acquiert jour par jour sur la base d'une année de 360 jours à compter de et incluant la date d'acquisition par, de transfert à ou de refinancement par la Société des créances sous-jacentes détenues par sa filiale CAE International Capital Management Hungary Ltd. Les associés porteurs de MRPS n'ont aucun droit à dividende autre que le Dividende Préférentiel.

Le bénéfice restant est affecté par résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent du capital social de la Société décidant de sa distribution aux détenteurs de Parts Ordinaires proportionnellement au nombre de Parts Ordinaires qu'ils détiennent, de son report à nouveau, ou de son allocation à une réserve distribuable.»

« **Art. 22. Liquidation.** La liquidation de la Société sera menée par un ou plusieurs liquidateurs désignés par l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés par une résolution prise à la majorité requise pour la modification des Statuts. L'associé unique ou le cas échéant la résolution déterminera les pouvoirs et rémunérations du ou des liquidateurs.

Les détenteurs de MRPS ont un droit préférentiel au:

- remboursement de l'apport en contrepartie duquel les MRPS ont été émises; et
- paiement de tout dividende échu mais non payé auquel donne droit la MRPS.

Lors de la clôture de liquidation, les avoirs de la Société seront attribués à l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, seulement aux détenteurs de Parts Ordinaires proportionnellement au nombre de Parts Ordinaires qu'ils détiennent.

En conséquence des dispositions qui précèdent, le(s) détenteur(s) de MRPS n'ont aucun droit sur le boni de liquidation autre que le droit préférentiel mentionné ci-dessus.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombe à la Société en raison des présentes ou qui pourrait être dû au regard de cette augmentation de capital est évalué à environ 6.800,- EUR.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont Acte, fait et passé à Junglinster, date qu'entête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant, par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 juillet 2012. Relation GRE/2012/2433. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Ronny PETER.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 juillet 2012.

Référence de publication: 2012100729/488.

(120138451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2012.

Garage Pepin sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9160 Ingeldorf, 12, route d'Ettelbruck.

R.C.S. Luxembourg B 134.623.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GARAGE PEPIN S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2012101575/11.

(120139344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Goedert Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 140, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 26.235.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2012101580/11.

(120139154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Graficom, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 49.865.

—
RECTIFICATIF

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg le 1^{er} août 2012 sous la référence L120134499.

Ce dépôt est à remplacer par le dépôt suivant:

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GRAFICOM

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012101581/15.

(120139633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

H.L. Heavy Load S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 142.887.

—
Le Bilan au 31.12.2011 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012101583/9.

(120139562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Hansteen Leipzig S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 115.158.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Hansteen Leipzig S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012101584/11.

(120139455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Hansteen Philipp-Reis-Strasse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 111.199.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Hansteen Philipp-Reis-Strasse S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012101585/11.

(120139579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

HayFin Ruby Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 162.062.

—
Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2012101586/10.

(120138958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Pendragon Fund SICAV SIF S.C.A., Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 154.402.

Les comptes annuels de 2011 ont été clôturés au 31 Décembre 2011 et approuvés lors de l'assemblée ordinaire des actionnaires le 27 juillet 2012 au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07/08/2012.

Paddock Fund Administration

Référence de publication: 2012101767/13.

(120139600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Heritage Centra Investors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 75.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 133.671.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2012101587/10.

(120139193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Hamilton & Meyers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 42.906.

Le bilan de la société au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012101589/12.

(120139410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Hamilton Lane Private Equity Feeder Fund S.C.A. SICAV-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 158.548.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012101591/10.

(120139544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Hawthorn Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 140.639.

Le bilan au 31.12.2011 et les documents y annexés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012101592/10.

(120139563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

**Johan Terblanche S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. L&L Luxembourg Sàrl).**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edwad Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 167.547.

L'an deux mille douze, le vingt-sixième jour du mois de juillet.

Par devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Maître Johannes G Terblanche, avocat, né le 2 décembre 1975 à Pretoria, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 18-20, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg,

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

(a) que Maître Johannes G Terblanche, précité, est le seul associé actuel (l'«Associé Unique») de la société à responsabilité limitée L&L Luxembourg SARL, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-2540 Luxembourg, 18-20 rue Edward Steichen, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 167.547 (la «Société»), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 février 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1044 du 24 avril 2012;

(b) que le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales sans mention de valeur nominale.

Ensuite le comparant, représentant l'intégralité du capital, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de changer la dénomination de la Société de «L&L Luxembourg SARL» en «Johan Terblanche SARL» et en conséquence de modifier l'article 1 (Dénomination) des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. Dénomination.** Le nom de la société est Johan Terblanche SARL (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée, de nature civile, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts) ainsi que par la loi du 16 décembre 2011 concernant l'exercice de la profession d'avocat sous forme d'une personne morale.»

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 6 (Parts sociales) des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 6. Parts sociales** Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale. Les parts sociales ne peuvent être détenues que par des personnes remplissant les conditions telles que prévues par la loi du 10 août 1991 sur la profession d'avocat modifiée notamment par la loi du 16 décembre 2011.

Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un, les parts sociales sont librement cessibles par l'associé unique. En cas de décès entraînant la transmission des parts sociales à des non-avocats, de perte de qualité d'avocat ou d'incapacité de l'associé unique, la Société sera dissoute dans un délai d'un mois après la cession à moins que l'article 3 des présents statuts n'ait été modifié dans ce même délai d'un mois à partir de la cession des parts pour le rendre compatible avec la nouvelle activité de la société.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédés entre vifs à des non-associés remplissant les conditions telles que prévues par loi du 10 août 1991 sur la profession d'avocat modifiée notamment par la loi du 16 décembre 2011 que dans les formes de l'articles 189 de la Loi et sous réserve du respect des dispositions de la loi du 16 décembre 2011 concernant l'exercice de la profession d'avocat sous la forme d'une personne morale. En cas de décès entraînant la transmission des parts sociales à des non-avocats, de perte de qualité d'avocat ou d'incapacité d'un associé, les parts sociales seront rachetées selon les formes prévues par l'article 189 de la Loi. De plus, en cas de perte de la qualité d'avocat, ce dernier verra ses droits de vote d'associé et/ou de gérant suspendus.»

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 7 (Nomination et révocation des gérants) des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.** La société est gérée par un gérant exerçant la profession d'avocat et nommé par une résolution des associés, qui fixe la durée de son mandat. La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature du gérant.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués approximativement à mille cent euros (EUR 1.100,-).

Dont acte, est fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présents.

Et après lecture faite au comparant prénommé, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et résidence, il a signé le présent acte avec le notaire instrumentant.

Signé: J. Terblanche, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 30 juillet 2012. Relation: DIE/2012/8974. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial C.

Diekirch, le 30 juillet 2012.

Référence de publication: 2012101665/66.

(120138888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Heraclite S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 78.229.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Carlo SCHLESSER. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2018,

Luxembourg, le 4 juin 2012.

C. GASPAR / M. LIMPENS

Director / Director

Référence de publication: 2012101594/14.

(120138848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Hole In 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1818 Howald, 4, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 133.844.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012101598/9.

(120138951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Intellectual Capital Partner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 111.029.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2012.

Référence de publication: 2012101609/10.

(120138880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Interactive Data Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 157.818.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 2012.

Référence de publication: 2012101610/10.

(120139474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Ireco Trading and Production S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7327 Steinsel, rue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 68.051.

Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IRECO TRADING AND PRODUCTION S.A.
FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2012101628/11.

(120139436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Interactive Data Luxembourg Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 157.837.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 2012.

Référence de publication: 2012101611/10.

(120139473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Investec GLL Deutschland 1, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 158.087.

Il résulte des résolutions écrites de l'associé de la société en date du 30 juin 2012 que:
- les mandats des gérants de la société ont été reconduits pour une durée d'un an, c'est à dire jusqu'à la résolution de l'associé pour l'approbation des comptes annuelles de la société qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 31 juillet 2012.

Jörg Fuchs
Gérant

Référence de publication: 2012101613/14.

(120138872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Investment Light I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 35.825,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 111.196.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 juillet 2012.

Référence de publication: 2012101614/10.

(120139243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Investment Light II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 111.197.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 juillet 2012.

Référence de publication: 2012101615/10.

(120139244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Ikarus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6238 Breidweiler, 11, rue Hicht.
R.C.S. Luxembourg B 123.459.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012101618/10.

(120139090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

First Data International Luxembourg V S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: USD 34.188,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 146.605.

In the year two thousand twelve, on the thirtieth day of the month of July.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

First Data International Incorporated, a limited liability company duly organized under the laws of the Delaware, having its registered office at 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, 19808, United States of America.

here represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, 5, rue Zenon Bernard, Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 18 May 2012.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declare being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of First Data International Luxembourg V S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B 146605, and incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on May 15, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1291, page 61943 dated July 4, 2009 (the "Articles"). The Articles have been amended several times and the last time by a deed of the undersigned notary, dated August 1, 2011 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2639 page 126626 dated October 29, 2011.

III. The appearing party, represented as above mentioned, therefore declare that the present meeting is validly constituted and, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

A. To remove the current version of article 13 of the Articles, which is as follows:

Art. 13. The Company is administrated by a board of managers composed of five (5) members, either partners or not, who are appointed by the general meeting of partners. The board of managers will be composed of two (2) Luxembourg resident managers ("B Managers") and of three (3) non resident managers ("A Managers").

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of partners holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the board of managers.

Toward third parties the Company will be validly committed by the joint signatures of two managers, being obligatorily one A Manager and one B Manager.

The board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The board of managers may elect a chairman from among its members.

If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by any manager.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager can be represented at a meeting by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxy and provided that at least one (1) of the A Managers and one (1) of the B Managers are present or represented by proxy. Any decision of the board of managers shall be taken with the favorable vote of the simple majority of the managers present or represented at such meeting, provided that at least one (1) of the A Managers and one (1) of the B Managers shall have voted in favor of such decision. The minutes of the meeting will be signed by all the managers present at the meeting.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the managers having participated.

The board of managers may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers".

B. To approve that the new version of the article 13 of the Articles, which will be as follows:

“ **Art. 13.** The Company is administered by two categories of managers designated as A and B managers respectively. The managers constitute a board of managers appointed by the general meeting of shareholders. The managers need not to be shareholders.

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

Toward third parties the Company will be validly committed by the joint signatures of two managers obligatorily one manager of category A and one manager of category B.

The board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by any manager.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager can be represented at a meeting by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and provided that at least two managers are present. Any decisions by the board of managers shall be adopted by a simple majority. The minutes of the meeting will be signed by all the managers present at the meeting.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

The board of managers may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.”, and

C. Miscellaneous.

The appearing party has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to remove the current version of article 13 of the Articles, which is as follows:

Art. 13. The Company is administrated by a board of managers composed of five (5) members, either partners or not, who are appointed by the general meeting of partners. The board of managers will be composed of two (2) Luxembourg resident managers ("B Managers") and of three (3) non resident managers ("A Managers").

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of partners holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the board of managers.

Toward third parties the Company will be validly committed by the joint signatures of two managers, being obligatorily one A Manager and one B Manager.

The board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The board of managers may elect a chairman from among its members.

If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by any manager.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager can be represented at a meeting by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxy and provided that at least one (1) of the A Managers and one (1) of the B Managers are present or represented by proxy. Any decision of the board of managers shall be taken with the favorable vote of the simple majority of the managers present or represented at such meeting, provided that at least one (1) of the A Managers and one (1) of the B Managers shall have voted in favor of such decision. The minutes of the meeting will be signed by all the managers present at the meeting.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the managers having participated.

The board of managers may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to approve that the new version of the article 13 of the Articles, which will be as follows:

“ **Art. 13.** The Company is administered by two categories of managers designated as A and B managers respectively. The managers constitute a board of managers appointed by the general meeting of shareholders. The managers need not to be shareholders.

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

Toward third parties the Company will be validly committed by the joint signatures of two managers obligatorily one manager of category A and one manager of category B.

The board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by any manager.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager can be represented at a meeting by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and provided that at least two managers are present. Any decisions by the board of managers shall be adopted by a simple majority. The minutes of the meeting will be signed by all the managers present at the meeting.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

The board of managers may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers."

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at one thousand three hundred euro (€ 1,300.-).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette on the date stated at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing person, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said appearing person signed together with the notary, the present original deed.

Suite la version française du texte qui précède

En l'an deux mille douze, le trente juillet.

Devant Maître Francis KESSELER, notaire, de résidence à Esch/Alzette, le soussigné.

A COMPARU:

First Data International Incorporated, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, 19808, Etats-Unis,

Représenté par Mme Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement 5 rue Zénon Bernard, Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 18 mai 2012,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Laquelle comparante a déclaré et requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est le seul associé de First Data International Luxembourg V S.à.r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-8, Avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg, et inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.605, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire le 15 mai 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») numéro 1291, page 61943, en date du 4 juillet 2009. Les statuts de la société ont été modifiés plusieurs fois, la dernière par un acte du notaire instrumentaire en date du 1^{er} août 2011, publié au Mémorial C numéro 2639, page 126626, en date du 29 octobre 2011 (la «Société»);

II. L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire est le suivant:

A. Annuler la rédaction actuelle de l'article 13 des Statuts:

« **Art. 13.** La Société est administrée par un conseil de gérance composé de cinq (5) membres, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés. Le conseil de gérance sera composé de deux (2) gérants résidents luxembourgeois ("gérants B") et de trois (3) gérants non résidents ("gérants A").

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, les gérants ont tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par les signatures conjointes de deux gérants, étant obligatoirement un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, un remplaçant sera élu parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par tout gérant.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés.

Un gérant peut être représenté à une réunion par un autre membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procuration et qu'au moins un (1) des gérants A et un (1) des gérants B soient présents ou représentés par procuration. Toute décision du conseil de gérance sera adoptée à la majorité simple des gérants présents ou représentés à telle réunion pour autant qu'au moins un (1) des gérants A et un (1) des gérants B aient voté en faveur de telle décision.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les gérants y ayant participé.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Ces résolutions pourront être documentées par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance».

B. Approuver la nouvelle rédaction de l'article 13 des Statuts:

« **Art. 13.** La Société est administrée par deux catégories de gérants, désignés respectivement comme les gérants A et B. Les gérants forment un Conseil de gérance nommé par l'assemblée générale des associés. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, les gérants ont tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par les signatures conjointes de deux gérants, dont obligatoirement un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, un remplaçant sera élu parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par tout gérant.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés.

Un gérant peut être représenté à une réunion par un autre membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'à tout le moins deux de ses membres soient présents. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à une majorité simple. Les résolutions de la réunion seront signées par tous les gérants présents à la réunion.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Ces résolutions pourront être documentées par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.»

C. Divers

La partie comparante a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique DECIDE d'annuler la rédaction actuelle de l'article 13 des Statuts:

« **Art. 13.** La Société est administrée par un conseil de gérance composé de cinq (5) membres, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés. Le conseil de gérance sera composé de deux (2) gérants résidents luxembourgeois ("gérants B") et de trois (3) gérants non résidents ("gérants A").

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, les gérants ont tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par les signatures conjointes de deux gérants, étant obligatoirement un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, un remplaçant sera élu parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par tout gérant.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés.

Un gérant peut être représenté à une réunion par un autre membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procuration et qu'au moins un (1) des gérants A et un (1) des gérants B soient présents ou représentés par procuration. Toute décision du conseil de gérance sera adoptée à la majorité simple des gérants présents ou représentés à telle réunion pour autant qu'au moins un (1) des gérants A et un (1) des gérants B aient voté en faveur de telle décision.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les gérants y ayant participé.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Ces résolutions pourront être documentées par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.»

Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'approuver la nouvelle version de l'article 13 des Statuts, comme suit:

« **Art. 13.** La Société est administrée par un conseil de gérance composé de cinq (5) membres, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés. Le conseil de gérance sera composé de deux (2) gérants résidents luxembourgeois ("gérants B") et de trois (3) gérants non résidents ("gérants A").

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, les gérants ont tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par les signatures conjointes de deux gérants, étant obligatoirement un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, un remplaçant sera élu parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par tout gérant.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés.

Un gérant peut être représenté à une réunion par un autre membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procuration et qu'au moins un (1) des gérants A et un (1) des gérants B soient présents ou représentés par procuration. Toute décision du conseil de gérance sera adoptée à la majorité simple des gérants présents ou représentés à telle réunion pour autant qu'au moins un (1) des gérants A et un (1) des gérants B aient voté en faveur de telle décision.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les gérants y ayant participé.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Ces résolutions pourront être documentées par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance».

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à approximativement mille trois cents euros (€ 1.300,-).

Déclaration

Le présent acte notarié a été rédigé à Esch/Alzette, à la date mentionnée au début du présent document.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte fait aux comparantes, connue du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 2 août 2012. Relation: EAC/2012/10368. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012100832/370.

(120138167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2012.

IHC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 168.727.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 24 juillet 2012, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Krzysztof Kulig, avec adresse professionnelle au 1, Rondo ONZ, 35th floor, 00-124 Varsovie, Pologne au mandat de Gérant B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée

2. Acceptation de la démission de Krzysztof Krawczyk, avec adresse au 1, Rondo ONZ, étage 35^{ème} étage, 00-124 Varsovie, Pologne de son mandat de Gérant B, avec effet immédiat

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2012.

Référence de publication: 2012101617/15.

(120139083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Inter Conseil Services Plus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3510 Dudelange, 10, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 92.249.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Juillet 2012 à 15 H

La Société Inter Conseil Services Plus SA a pris la résolution suivante:

Première résolution

Transfert du siège social de 53 Rue de la Libération L-3511 DUDELANGE à 10 Rue de la Libération L-3510 DUDELANGE.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé la présente minute

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 30/07/2012.

Mme Christiane SCHMITTER / Mme C. SIMON / Melle A. VERDE

Présidente / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2012101624/18.

(120138830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

International Shipowners Reinsurance Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 8.848.

Les comptes annuels au 20 Février 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012101625/9.

(120139598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

IQ-markets Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 133.908.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 31 juillet 2012:

- Le mandat de Mons Christophe Laguerre de 22, Rue Goethe, L-1637 Luxembourg, gérant de la société, est renouvelé.
- Le nouveau mandat de Mons Christophe Laguerre prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels de 2012.

- Le mandat de Mons Stéphane Weyders de 22, Rue Goethe, L-1637 Luxembourg, L-1115 Luxembourg, administrateur de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mons Stéphane Weyders prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels de 2012.

Luxembourg, le 31 juillet 2012.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2012101627/18.

(120138975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

ISIDE S.A., société de gestion de patrimoine familial (SPF), Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 47.089.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ISIDE S.A., société de gestion de patrimoine familial (SPF)

Référence de publication: 2012101630/11.

(120138823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

J & A Associés S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7373 Lorentzweiler, 95, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 147.631.

Suite à une assemblée générale extraordinaire, signée par les détenteurs de parts sociales en date du 06 août 2012 et acceptée par le gérant au nom de la société, il résulte que le changement de gérant de la société J&A ASSOCIÉS SARL comme suit:

ALMEIDA DA SILVA ANTERO, demeurant à L-7556 Mersch, 18 Place St Michel démissionne en date de la présente assemblée de son poste de gérant administratif.

Dès lors, la société est engagé par la signature individuelle du gérant technique.

Fait à Lorentzweiler, le 06/08/2012.

Référence de publication: 2012101631/14.

(120138912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

KAILUA S.A., société de gestion de patrimoine familial (SPF), Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 42.892.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KAILUA S.A., société de gestion de patrimoine familial (SPF)

Référence de publication: 2012101658/11.

(120139279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Jafrá S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 64.013.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège de la société, le 05 janvier 2012.

L'assemblée générale confirme le renouvellement du mandat suivant:

- PricewaterhouseCoopers, commissaire, demeurant professionnellement au 400, route d'Esch, B.P.1443, L-1014 Luxembourg

- Le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2012101636/14.

(120138995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Jalinon Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 127.520.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012101637/9.

(120138816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

JER Baywatch S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 115.441.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le gérant unique de la Société en date du 13 juillet 2012 que le siège social de la Société est transféré du 15, rue Notre Dame, L - 2240 Luxembourg au 41, avenue de la Liberté, L - 1931 Luxembourg avec effet au 1^{er} août 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Silvia Mathieu

Mandataire

Référence de publication: 2012101638/15.

(120139120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

KPI Retail Property 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 108.115.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012101662/10.

(120139192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

JER Bishopsgate S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 114.093.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le gérant unique de la Société en date du 13 juillet 2012 que le siège social de la Société est transféré du 15, rue Notre Dame, L - 2240 Luxembourg au 41, avenue de la Liberté, L - 1931 Luxembourg avec effet au 1^{er} août 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Silvia Mathieu

Mandataire

Référence de publication: 2012101639/15.

(120139136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Jomi Invest SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3510 Dudelange, 10, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 107.644.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/07/2012 à 15 H

La Société JOMI INVEST SA a pris la résolution suivante:

Première résolution

Transfert du siège social de 53 Rue de la Libération L-3511 DUDELANGE à 10 Rue de la Libération L-3510 DUDELANGE.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé la présente minute

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 30/07/2012.

Mr Jean GREFF / Mme C. SIMON / Melle A. VERDE

Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2012101649/18.

(120138831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

JP Commercial VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 143.756.

—
La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 18 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 136 du 21 janvier 2009.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JP Commercial VII S.à r.l.

Par procuration

Diane Wolf

Référence de publication: 2012101650/15.

(120139404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

Luna Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 117.518.

—
Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012101671/10.

(120139586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

LANO Café-Restaurant-Pizzeria S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9631 Allerborn, 4, route de Clervaux.

R.C.S. Luxembourg B 170.247.

—
EXTRAIT

Suite aux résolutions prises par les associés en date du 19 juillet 2012, Monsieur Nabil NAFFOUTI est nommé gérant technique, et Monsieur Karim LAYOUNI est nommé gérant administratif.

Référence de publication: 2012101676/10.

(120138904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.
